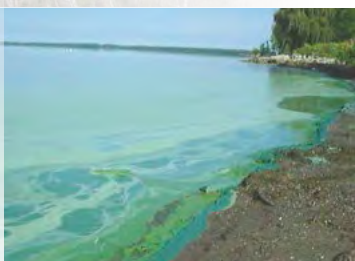


# Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau

Identifier,  
signaler et  
prévenir





# Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau





Photo : Martin Mineault, MDDELCC



Photo : Jean-Louis Côté, Apeln

Crédits photo de la couverture :  
Dr-16, MDDELCC  
Manon Brisson, MDDELCC  
Jean-Louis Côté, Apeln

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-81518-1 (pdf)

© Gouvernement du Québec, 2018

# Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau

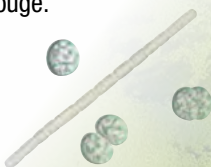
## Vieilles comme le monde!

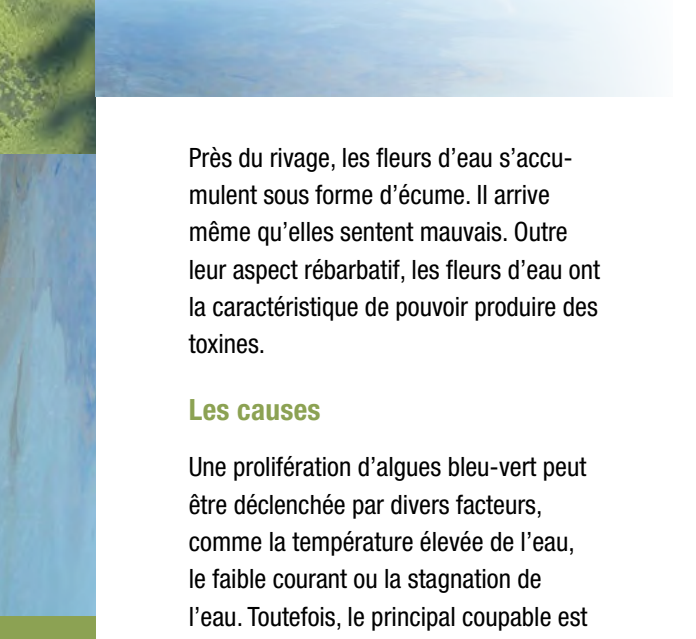
Les algues bleu-vert, dont le terme scientifique est cyanobactéries, ne sont pas l'oeuvre de l'être humain. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : l'être humain existe grâce aux algues bleu-vert!

En effet, il y a de cela bien longtemps, les algues bleu-vert ont participé à l'expansion de la vie sur terre en produisant de l'oxygène. Aujourd'hui, elles continuent de peupler les plans naturels d'eaux douces et marines. Elles s'apparentent davantage à des bactéries, mais partagent aussi des caractéristiques communes avec les algues.

## La prolifération des algues bleu-vert

Dans certaines conditions, les algues bleu-vert prolifèrent rapidement et forment ce qu'on appelle une fleur d'eau. Voilà un nom bien poétique pour un phénomène plutôt malencontreux! Ne ressemblant en rien à une fleur, elles ont plutôt l'aspect d'un déversement de peinture, d'un potage au brocoli ou d'un mélange de fines particules ou de filaments très courts. Visibles à l'oeil nu, elles sont souvent de couleur verte ou bleu-vert, mais tirent parfois sur le rouge.





Près du rivage, les fleurs d'eau s'accumulent sous forme d'écume. Il arrive même qu'elles sentent mauvais. Outre leur aspect rébarbatif, les fleurs d'eau ont la caractéristique de pouvoir produire des toxines.

### Les causes

Une prolifération d'algues bleu-vert peut être déclenchée par divers facteurs, comme la température élevée de l'eau, le faible courant ou la stagnation de l'eau. Toutefois, le principal coupable est le phosphore.

Au départ, il faut savoir que le phosphore est un élément essentiel à la vie. Il fait partie des éléments de base de notre alimentation comme de celle des animaux, des plantes, des algues et même... des bactéries! Nous l'utilisons pour fertiliser nos pelouses et enrichir nos jardins. Il est employé en agriculture pour stimuler la croissance des végétaux.

Le phosphore est naturellement peu abondant dans les eaux de surface. Les activités humaines contribuent toutefois à augmenter sa présence dans les milieux aquatiques. Les surplus de phosphore se retrouvent dans les eaux usées domestiques ou encore, dans les eaux de ruissellement et de drainage qui s'écoulent des zones déboisées, des champs et des terrains riverains enrichis par les engrais, le compost, les fumiers et les lisiers.

Finalement, le phosphore aboutit dans les cours d'eau et les lacs. Lorsqu'il s'y trouve en trop grande quantité, il stimule une croissance excessive d'organismes qui y vivent. Certains d'entre eux profiteront de la manne plus que d'autres : c'est le cas de diverses plantes aquatiques et, malheureusement, des algues bleu-vert.





## Identifier, signaler et prévenir

### Apprenez à les reconnaître

Les fleurs d'eau peuvent être difficiles à distinguer d'autres phénomènes aquatiques. C'est pourquoi le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a produit un guide d'identification, disponible au bureau du Ministère situé dans votre région ou encore à la section Algues bleu-vert de notre site Web :

---

[www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

---



## Signalez-les !

Vous pensez avoir vu une prolifération d'algues bleu-vert? Signalez-la! Communiquez avec un de nos bureaux régionaux. La fleur d'eau que vous avez vue ce matin est déjà disparue? Signalez-la tout de même : elle peut se déplacer sous l'eau et réapparaître plus tard dans la journée ou le lendemain.

Pour rendre votre intervention encore plus efficace, vous pouvez photographier la fleur d'eau et remplir le formulaire Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau, disponible à la section Algues bleu-vert de notre site Web :

---

[www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

---





## La prévention demeure le meilleur remède

Contrer le phénomène de la prolifération des algues bleu-vert n'est pas facile. La meilleure façon est d'agir directement à la source du problème. On doit avant tout éviter d'envoyer trop de phosphore dans les plans d'eau. Il existe pour cela des moyens simples, à la portée de tous. En voici quelques-uns :

- Restaurer la végétation des rives, ou éviter de les défricher, car les végétaux en bordure des plans d'eau retiennent les sols qui peuvent être riches en phosphore et utilisent cet élément fertilisant pour leur croissance.
- Limiter l'emploi d'engrais chimiques, de compost ou de fumier sur la pelouse.
- Utiliser des savons et des produits nettoyants sans phosphate.
- Veiller à la conformité et au bon fonctionnement de son installation septique.

Empêcher les surcharges de phosphore dans le plan d'eau et en amont dans le bassin versant : voilà la meilleure arme contre la prolifération des algues bleu-vert. Cette action préventive exige un effort collectif, tant de la part des citoyens que des acteurs économiques et des autorités municipales et gouvernementales.

## Qui fait quoi?

À la suite d'un signalement plausible, si le plan d'eau présente un critère de sensibilité, le MDDELCC effectue une visite pour confirmer la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu vert (au moins 20 000 cellules/millilitre). Il communique ensuite l'information aux municipalités concernées ainsi qu'aux personnes qui ont fait le signalement.

Pour protéger votre santé en présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert, vous devez respecter les précautions à prendre recommandées par le MSSS. Ces précautions concernent l'eau potable, la consommation de poissons, la baignade et les autres activités récréatives de contact avec les eaux. Ces précautions sont décrites à la section Algues bleu-vert du site web :

---

[www.sante.gouv.qc.ca](http://www.sante.gouv.qc.ca)

---



## Nos directions régionales

### Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

---

#### Rouyn-Noranda

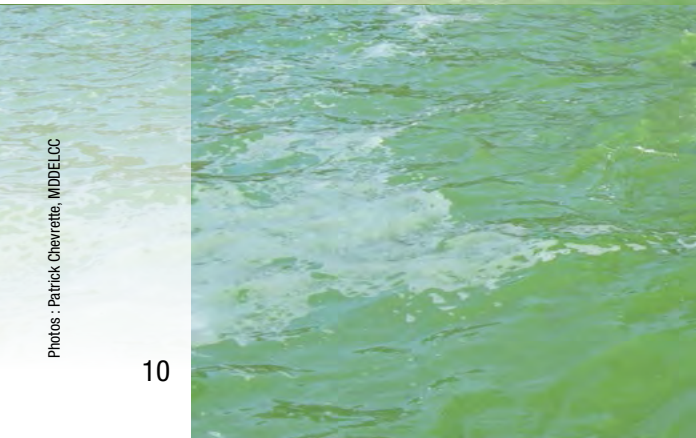
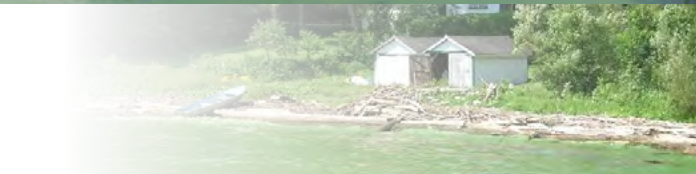
180, boulevard Rideau, 1er étage

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

Téléphone : 819 763-3333

Télécopieur : 819 763-3202

abitibi-temiscamingue@mddelcc.gouv.qc.ca



## **Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

---

### **Rimouski**

212, avenue Belzile  
Rimouski (Québec) G5L 3C3  
Téléphone : 418 727-3511  
Télécopieur : 418 727-3849  
bas-saint-laurent@mddelcc.gouv.qc.ca

### **Sainte-Anne-des-Monts**

124, 1re Avenue Ouest  
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5  
Téléphone : 418 763-3301  
Télécopieur : 418 763-7810  
gaspesie-iles-de-la-madeleine@mddelcc.gouv.qc.ca

## **Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**

---

### **Québec**

1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100  
Québec (Québec) G2K 0B7  
Téléphone : 418 644-8844  
Télécopieur : 418 646-1214  
capitale-nationale@mddelcc.gouv.qc.ca

### **Sainte-Marie**

675, route Cameron, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : 418 386-8000  
Télécopieur : 418 386-8080  
chaudiere-appalaches@mddelcc.gouv.qc.ca



## Côte-Nord

---

### Baie-Comeau

20, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8  
Téléphone : 418 294-8888  
Télécopieur : 418 294-8018  
cote-nord@mddelcc.gouv.qc.ca

### Sept-Îles

818, boulevard Laure, rez-de-chaussée  
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8  
Téléphone : 418 964-8888  
Télécopieur : 418 964-8023  
cote-nord@mddelcc.gouv.qc.ca

## Estrie et Montérégie

---

### Sherbrooke

770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : 819 820-3882  
Télécopieur : 819 820-3958  
estrie@mddelcc.gouv.qc.ca

### Longueuil

201, Place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : 450 928-7607  
Télécopieur : 450 928-7625  
monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca

## Mauricie et Centre-du-Québec

---

### Trois-Rivières

100, rue Laviolette, bureau 102  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9  
Téléphone : 819 371-6581  
Télécopieur : 819 371-6987  
mauricie@mddelcc.gouv.qc.ca

### Nicolet

1579, boulevard Louis-Fréchette  
Nicolet (Québec) J3T 2A5  
Téléphone : 819 293-4122  
Télécopieur : 819 293-8322  
centre-du-quebec@mddelcc.gouv.qc.ca

## Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

---

### Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
montreal@mddelcc.gouv.qc.ca

### Laval

850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217  
laval@mddelcc.gouv.qc.ca

### Repentigny

100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131  
lanaudiere@mddelcc.gouv.qc.ca

### Sainte-Thérèse

260, rue Sicard, bureau 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315  
laurentides@mddelcc.gouv.qc.ca

## Outaouais

---

### Gatineau

170, rue de l'Hôtel-de-ville, bureau 7.340  
Gatineau (Québec) J8X 4C2  
Téléphone : 819 772-3434  
Télécopieur : 819 772-3952  
outaouais@mddelcc.gouv.qc.ca

## Saguenay–Lac-Saint-Jean

---

### Saguenay

3950, boulevard Harvey, 4<sup>e</sup> étage  
Saguenay (Québec) G7X 8L6  
Téléphone : 418 695-7883  
Télécopieur : 418 695-7897  
saguenay-lac-saint-jean@mddelcc.gouv.qc.ca

Ce papier contient 100 % de fibres recyclées après consommation



Pour tout renseignement  
sur les algues bleu-vert :

Téléphone :

Région de Québec : 418 644-4545

Région de Montréal : 514 644-4545

Ailleurs au Québec :

1 877 644-4545 (sans frais)

Internet :

[www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)



**Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques**

**Québec** 